

DECLARATION DE CONFORMITE UE

VERSION 19/1

Monsieur Jean Philippe MATHIAS, agissant en qualité de Président du directoire de la société

MATHIAS SAS
73 rue Marius Berliet, BP70068
69653 Villefranche/Saône Cedex

DECLARE, sous sa seule responsabilité, que les luminaires de la série :

GUIRLANDE ANANAS

reference mathias	référence usine	référence LM
3180270	DL-10L-IP	82180090
3180271	DL-10L-IP	82180091

- sont conformes aux exigences des directives :

BASSE TENSION 2014/35/UE transposée par le décret français 2015-1083

COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE 2014/30/UE transposée par le decret français 2015-1084

ROHS 2011/65/UE transposée par le decret français n° 2013-988

- ont été conçus, fabriqués et commercialisés en conformité avec les normes applicables en vigueur :

EN 60598-2-20 (2015)
EN 60598-1 (2015)

EN 55015 (2013) + A1 (2015)
EN 61547 (2009)
EN 61000-3-2 (2014)
EN 61000-3-3 (2013)

Ces produits n'ont pas subi de modifications de nature à remettre en question la conformité établie dans les rapports d'essai LVD EUROFINS EFSH16052471-IE-03-L01 (08/2016), EMC EUROFINS EFSH16042099-IE-01-E01-A2 (06/2019) et dans le rapport d'essai Rohs EUROFINS EFHZ16060405-CG (06/2016).

Villefranche/Saône, le 2 juillet 2019

Jean Philippe MATHIAS

